



Commission scolaire
des Patriotes

PLAN DE RÉUSSITE

ET

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ÉTABLISSEMENT ALBERT-SCHWEITZER

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Préciser les éléments retenus de l'analyse qui ont guidé les choix de l'équipe-école dans les pistes d'action identifiées.

L'école Albert-Schweitzer est située dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville et compte 497 élèves répartis en 22 classes. Nos élèves proviennent en majorité de familles favorisées. Dans notre milieu, les enfants sont stimulés et encouragés dans leur cheminement scolaire par des parents qui valorisent la réussite et les études.

L'école Albert-Schweitzer propose de vivre une communauté éducative où tous les intervenants unissent leurs actions pour créer un environnement riche et stimulant. Des parcours différenciés sont offerts aux élèves dans le but d'assurer la réussite de tous en comprenant que celle-ci ne s'exprime pas de la même façon pour chacun.

Notre école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française

Notre école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation

L'école vise à développer de saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation de la convention de gestion et de réussite éducative. Nous nous engageons à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui nous sont allouées. Nous nous engageons aussi à assurer un suivi rigoureux de nos actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

| | |
|---|---|
| MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Albert-Schweitzer |
|---|---|

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.1 Diplomation et qualification | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %. |
|---|---|

| |
|--|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter de 1% le résultat moyen au bulletin final de tous les élèves dans la compétence 2 (raisonner) en mathématique. |
|--|

| | | | |
|---|---|---|---|
| INDICATEUR : Le résultat moyen au bulletin final de tous les élèves dans la compétence 2 (raisonner) en mathématique. | CIBLE FINALE : En juin 2017, passer de 80% à 81%. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|---|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|-----------------------------------|-------------------------|---|
| 1. Accompagnement par le conseiller pédagogique (planification de l'évaluation et les critères de correction). | Conseiller pédagogique Direction | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de mathématique et orthopédagogues |
| 2. Porter une attention plus grande aux techniques mathématiques (manipulation, dessin). | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de mathématique et orthopédagogues |
| 3. Donner une rétroaction active auprès de l'élève. | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de mathématique et orthopédagogues |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

| | | | |
|---|--|------------------------------------|---|
| MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> | Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> | Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Albert-Schweitzer |
|---|--|------------------------------------|---|

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|--|--|
| BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante. |
|--|--|

| |
|--|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, participer à au moins 2 activités en lien avec le projet transition du passage primaire-secondaire. |
|--|

| | | | |
|------------------------|--|--|---|
| Le nombre d'activités. | CIBLE FINALE : En juin 2017, avoir fait au moins 2 activités | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|------------------------|--|--|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|---|----------------------|--|
| 1. Ateliers sur la motivation avec Stéphane Paradis | Direction, enseignantes de 6 ^e année | Durant l'année | Comité, enseignantes de 6 ^e année |
| 2. Activités de transition avec l'école secondaire du Mont-Bruno. | Direction, enseignantes de 6 ^e année | Durant l'année | Comité, enseignantes de 6 ^e année |

| SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

| | |
|---|---|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Albert-Schweitzer |
|---|---|

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Notre école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen au bulletin final chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire. |
|---|---|

| |
|---|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter de 1% le résultat moyen au bulletin final de tous les élèves en lecture. |
|---|

| | | | |
|---|--|---|---|
| INDICATEUR : Le résultat moyen au bulletin final en lecture de tous les élèves. | CIBLE FINALE : En juin 2017, le résultat final en lecture passera de 79% à 80% | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|--|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|-----------------------------------|-------------------------|--|
| 1. Encourager la lecture par diverses activités à l'école et à la maison (prêt d'un soir, marathon de lecture, visites d'auteur, etc...). | Enseignants | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de français, enseignants et orthopédagogues |
| 2. Référentiel commun sur les stratégies en lecture. | Direction, comité pédagogique | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de français, enseignants et orthopédagogues |
| 3. Enseignement explicite des stratégies de lecture. | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de français et orthopédagogues |
| 4. Donner une rétroaction efficace. | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de français, enseignants et orthopédagogues |

| | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : | | | |
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Albert-Schweitzer

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Notre école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|--|---|
| BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture | Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen au bulletin final chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire. |
|--|---|

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2016-2017, augmenter de 1% le résultat moyen au bulletin final de tous les élèves en écriture.

| | | | |
|---|---|---|---|
| INDICATEUR : Le résultat moyen au bulletin final en écriture de tous les élèves. | CIBLE FINALE : En juin 2017, le résultat moyen au bulletin final des élèves en écriture passera de 79% à 80%. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|---|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|-----------------------------------|-------------------------|---|
| 1. Modelage des différents types de textes (critère d'adaptation). | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de français et orthopédagogues |
| 2. Donner de la rétroaction. | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Orthopédagogues |
| 3. Enseignement explicite des stratégies d'écriture | Enseignants et/ou orthopédagogues | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique de français et orthopédagogues |
| 4. Utilisation continue du code d'autocorrection (SPAVO) adapté à tous les niveaux. | Enseignants | Tout au long de l'année | Orthopédagogues |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

| | |
|---|---|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Albert-Schweitzer |
|---|---|

| | | |
|---|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|---|-----------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 (reconduit pour 2016-2017). |
|---|---|

| |
|---|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter de 1% le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention qui réussissent dans les 2 matières de base. |
|---|

| | | | |
|---|--|---|---|
| INDICATEUR : Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention qui réussissent dans les 2 matières de base. | CIBLE FINALE : En juin 2017, le pourcentage d'élèves passera de 74% à 75%. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|--|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|--|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Service d'orthopédagogie | Orthopédagogues | Au besoin | Orthopédagogues |
| 2. Engagement des parents et des enfants dans l'application des moyens mis au plan d'intervention | Direction Parents, élèves, enseignants | Tout au long de l'année | Orthopédagogues, professionnels |

| SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Albert-Schweitzer

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|--|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP). |
|--|--|

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2016-2017, maintenir le nombre de plaintes à 0 par la prévention.

| | | | |
|---|------------------------------------|---|---|
| INDICATEUR : Le nombre de plaintes. | CIBLE FINALE : 0 plainte | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Nombre de plaintes selon le plan de lutte | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|------------------------------------|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--|-------------------------|--|
| 1. Zones délimitées dans la cour (récréation et service de garde). | Enseignants et éducatrices | Tout au long de l'année | TES, enseignants, service de garde |
| 2. Interventions ciblées de la TES à l'extérieur aux récréations (gestion des conflits). | TES | Tout au long de l'année | Ressources externes |
| 3. Différents ateliers offerts (habilités sociales, gang de choix, etc.) | TES et psychoéducatrice, policière communautaire | Tout au long de l'année | Divers programmes existants et ressources externes |
| 4. Projets spéciaux sur l'intimidation (capsule, intervention du policier éducateur auprès des élèves et des parents, etc.). | Direction, psychoéducatrice | Tout au long de l'année | Policrière éducatrice |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|

| | |
|---|---|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Albert-Schweitzer |
|---|---|

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes. |
|---|--|

| |
|--|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter le nombre d'élèves qui adoptent une saine alimentation en participant au défi Moi j'croque. |
|--|

| | | | |
|---|---|---|---|
| INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves qui adoptent une saine alimentation. | CIBLE FINALE : En mars 2017, passer de 71% à 75% d'élèves qui participent au défi Moi j'croque. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation du nombre de participants | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|---|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|----------------------------------|-------------------------|---|
| 1. Application de la politique alimentaire. | Direction | Tout au long de l'année | Politique commission scolaire, infirmière |
| 2. Faire la promotion de collation santé (suggérer fortement qu'elle soit prise en classe). | Direction | Tout au long de l'année | Infirmière |
| 3. Capsules santé dans les Nouvelles d'Albert. | Direction | Tout au long de l'année | Infirmière |
| 4. Tirage pour inciter la participation. | Enseignants d'éducation physique | Mois de mars | Infirmière |

| | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : | | | |
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Albert-Schweitzer

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années au primaire et en 2 ^e et 5 ^e secondaire. |
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, maintenir le taux de réussite de tous les élèves ayant une bonne condition physique selon le test de la commission scolaire (2 ^e ,4 ^e ,6 ^e année). | |

| | | | |
|---|--|--|---|
| INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves ayant une bonne condition physique. 2 ^e année : 100% 4 ^e année : 100% 6 ^e année : 100% | En juin 2017, maintenir un taux de réussite de 100%. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Test commission scolaire | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|--|--|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|---|-------------------------|-----------------------------------|
| 1. Participation au Grand Défi Pierre Lavoie. | Direction et enseignants d'éducation physique | Mois de mai | Site Internet |
| 2. Système de prêt de matériel aux récréations. | Enseignants d'éducation physique | Automne et printemps | Direction |
| 3. Mise en place d'un échauffement systématique au début de chaque cours d'éducation physique (jogging, saut à la corde). | Enseignants d'éducation physique | Tout au long de l'année | Conseiller pédagogique école |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|

| | |
|---|---|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Albert Schweitzer |
|---|---|

| | | |
|--|-----------------------------------|---|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population |
|--|-----------------------------------|---|

| | |
|--|---|
| BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée. |
|--|---|

| |
|---|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, développer 2 activités pour les élèves du 3 ^e cycle en lien avec les métiers. |
|---|

| | | | |
|--|---|---|---|
| INDICATEUR : Le nombre d'activités organisées en lien avec les métiers | CIBLE FINALE : En juin 2017, avoir fait au moins 2 activités. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comptabiliser le nombre d'activités | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|--------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 1. Présentation en classe de différents métiers (capsules sur YouTube). | Enseignantes de 6 ^e année | Quelques fois dans l'année | CFP |
| 2. Programme « J'monte à bord » | Enseignantes de 6 ^e année | Une fois dans l'année | RTL Longueuil |
| 3. Inviter les parents à venir présenter leur métier en classe. | Enseignantes | Quelques fois dans l'année | |

| | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : | | | |
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2017.

APPROBATION


La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 8 novembre 2016. Le numéro de la résolution est **CÉ16-17_06**.

SIGNATURES

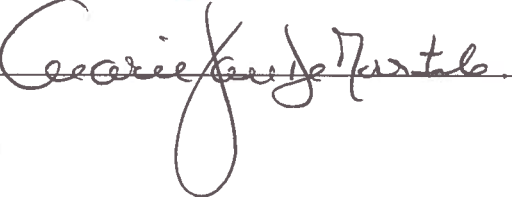
La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement :



Date : 10 janvier 2017

Direction générale adjointe:



Date : 23 décembre 2016